

Etude démographique relative aux Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE) en Île-de-France

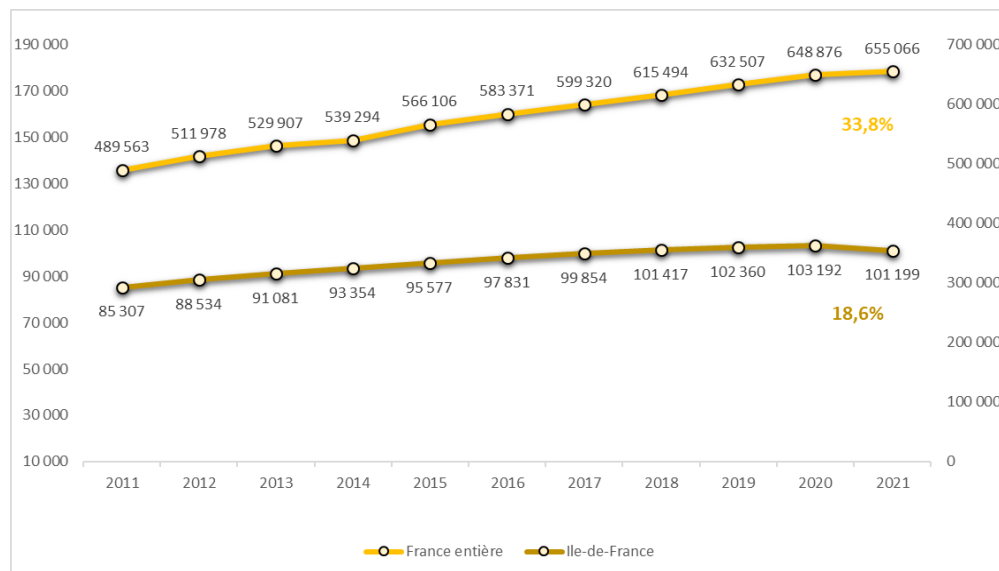
Bilan :

- Age moyen de 42 ans, la part des entrants couvre celle des sortants mais ne permet pas de répondre aux besoins ;
- De fortes tensions dans les établissements de santé : les 154 établissements de santé d'Ile-de-France ayant répondu à l'enquête flash sur les postes vacants en 2021 totalisent 2 821 postes vacants (en ETP), dont plus de la moitié dans les établissements publics ;
- Une attractivité pour l'exercice libéral au détriment de l'exercice salarié ;
- Une inégale répartition des effectifs dans les départements (Paris compte 33% des effectifs contre 8% en Seine et Marne et dans le Val d'Oise) ;
- Des quotas de formation en constante augmentation mais un taux d'interruption de formation en constante augmentation également ;
- Pour lutter contre les tensions, un dispositif financé par l'ARS pour fidéliser et attirer les infirmiers néo diplômés en Ile de France: le Contrat d'Allocation d'Etude (CAE), 291 contrats financés en 2021

A. L'Ile-de-France connaît une augmentation des effectifs au cours des dernières années

Sur la période 2011-2021, le répertoire Adeli montre une augmentation de près de 19% des effectifs d'infirmiers en Ile-de-France contre +34% en France entière. En 2021, la région francilienne recensait 101 199 infirmiers enregistrés au répertoire Adeli, soit 15,4% des effectifs de la France entière.

Figure 1 : Evolution des effectifs d'IDE entre 2011 et 2021 en Ile-de-France et France entière

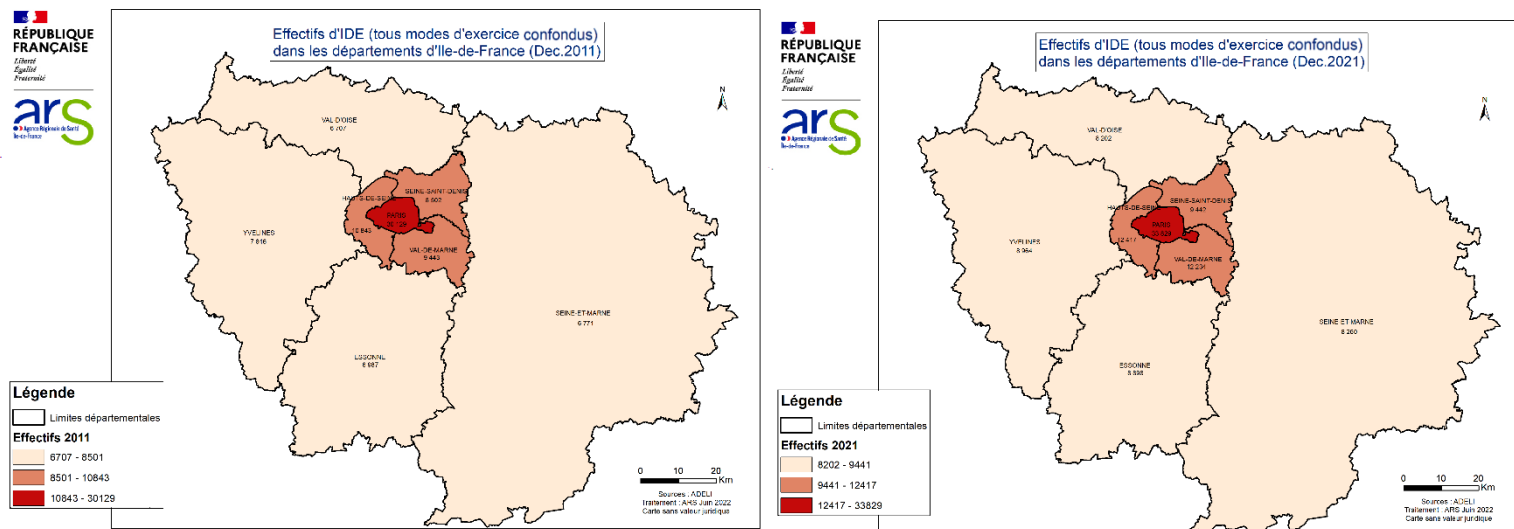


Source : ADELI 2011-2021

B. Les effectifs d'IDE sont répartis de manière hétérogène sur les départements d'Ile-de-France

La répartition des effectifs est hétérogène sur le territoire régional et très concentrée sur Paris.

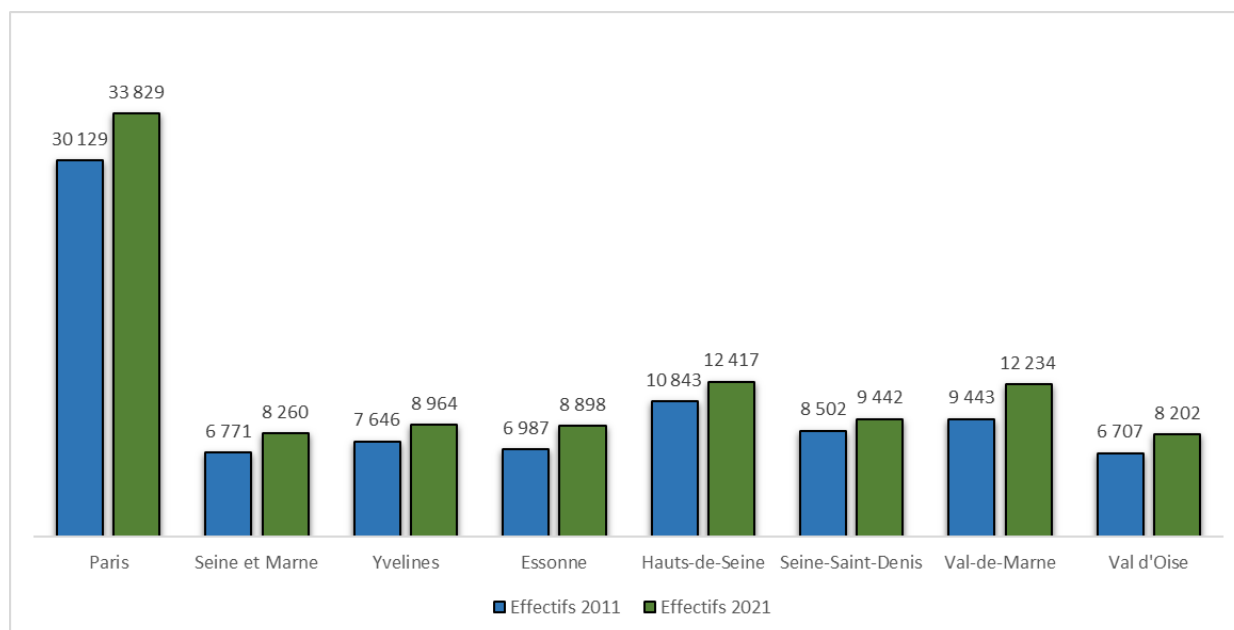
Carte 1 : Répartition des effectifs des IDE par département en 2011 et 2021 (incluant exercice multisite)



Source : ADELI 2011/2021

Si les effectifs augmentent en moyenne de 19% sur la période 2011-2021, il est à noter de fortes disparités départementales. Le département du Val-de-Marne présente la plus forte hausse (30%) tandis que Paris, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis présentent les plus faibles hausses, respectivement 12%, 15% et 11%.

Figure 2 : Evolution des effectifs d'IDE entre 2011 et 2021 par département (incluant exercice multisite)



Source : ADELI 2011/2021

Avec une densité moyenne de 819 infirmiers pour 100 000 habitants, la région Ile-de-France se situe en-dessous de la moyenne nationale (968,7 infirmiers pour 100 000 habitants). De forts écarts sont observés au niveau infra régional : avec une densité de 617,1 infirmiers pour 100 000 habitants, les départements de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis enregistrent la densité la plus faible d'Ile-de-France et présentent une densité 2,4 fois inférieure à celle de Paris (1503,5 infirmiers pour 100 000 habitants).

Tableau 1 : Densité des IDE en 2011 et 2021 par département et variation des densités (incluant exercice multisite)

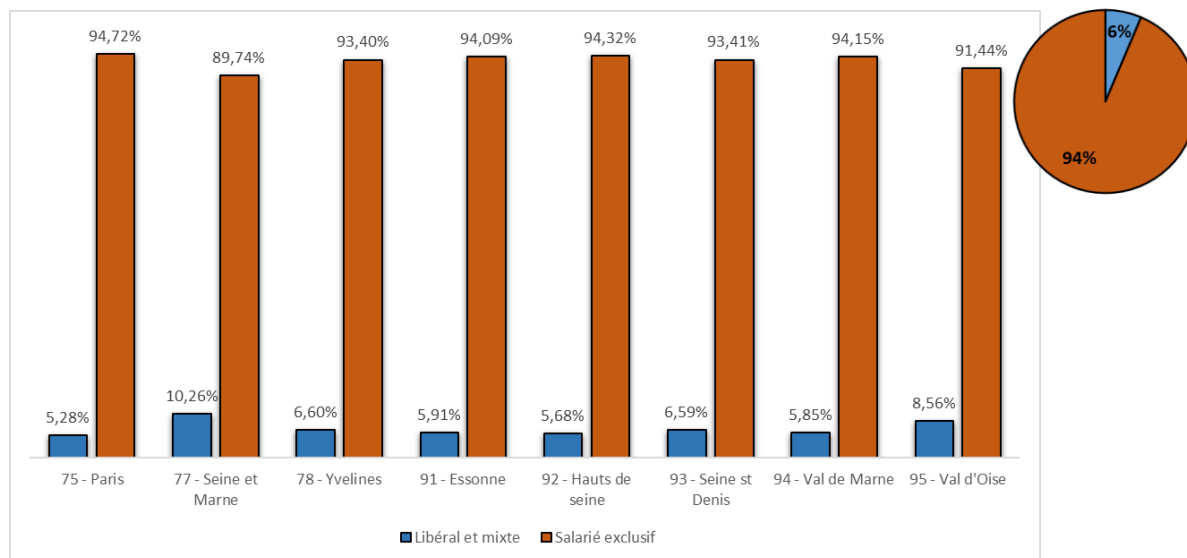
Départements	Nom du département	Densité des IDE sur la population de 2011	Densité des IDE sur la population de 2021	Variation des densités 2011/2021
75	Paris	1339,1	1503,5	12%
77	Seine et Marne	505,9	617,1	22%
78	Yvelines	540,9	634,1	17%
91	Essonne	570,3	726,3	27%
92	Hauts de Seine	685,6	785,1	15%
93	Seine Saint Denis	555,7	617,2	11%
94	Val de Marne	708,0	917,3	30%
95	Val d'Oise	568,2	694,9	22%
Total général	Ile-de-France	719,7	819,5	14%
Total général	France entière	776,2	968,7	25%

Source : ADELI 2011/2021, INSEE 2011/2021

C. Un exercice libéral de plus en plus attractif

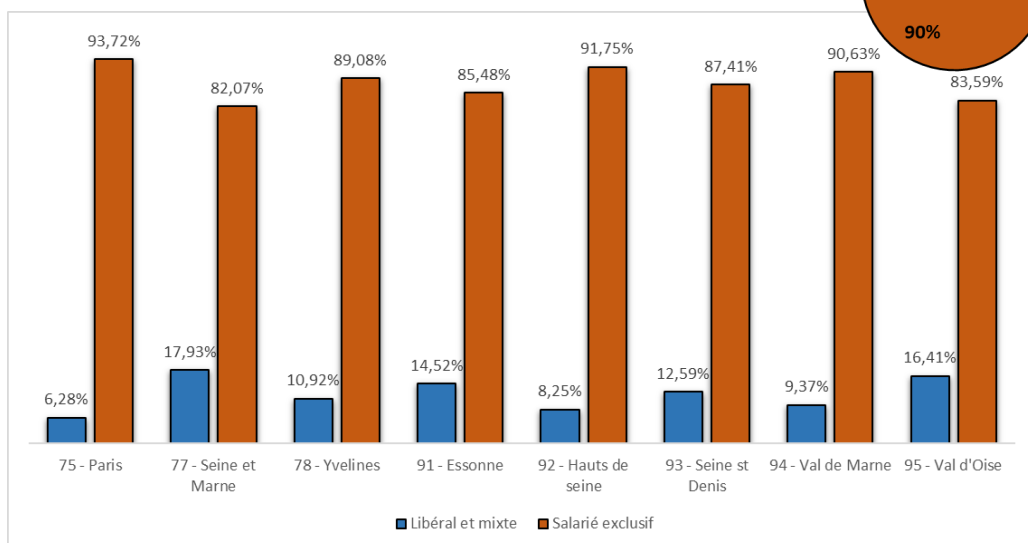
90% des infirmiers enregistrés au répertoire Adeli exercent leur activité en tant que salarié dans une structure. Sur la période 2011-2021, les effectifs en exercice libéral ont augmenté de 92% tandis que l'exercice salarié a augmenté de 14%, faisant passer le ratio des libéraux et mixtes de 6% à 10% ces dix dernières années. Par conséquent, malgré l'attractivité de l'exercice libéral, le salariat reste prédominant.

Figure 3 : Proportion des IDE par mode d'exercice en Ile-de-France en décembre 2011



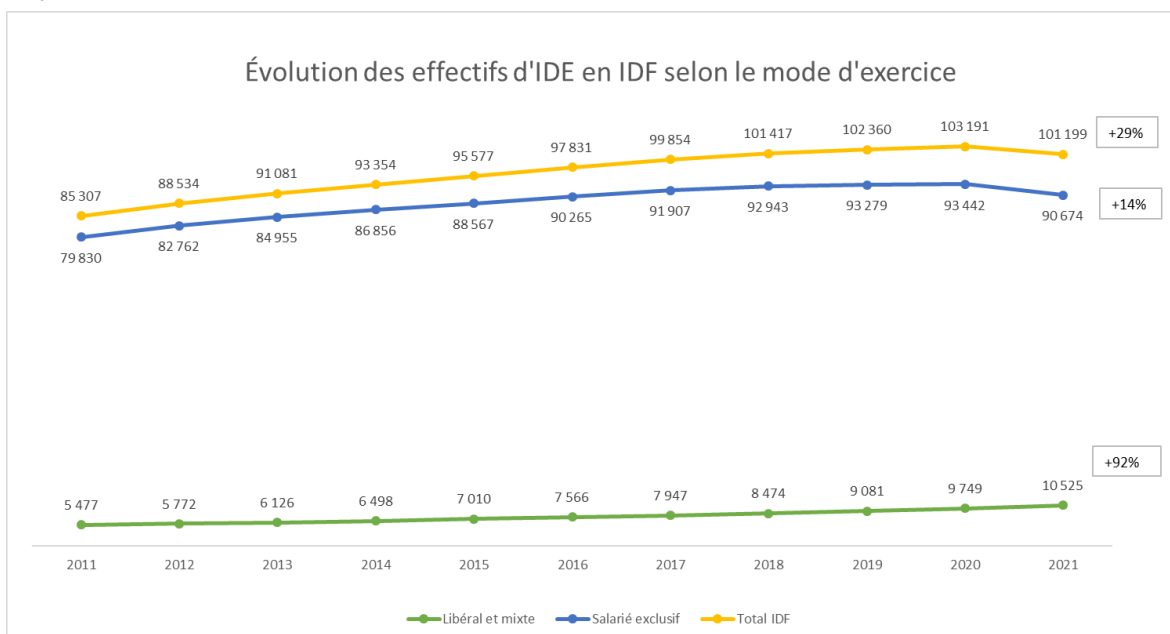
Source : ADELI 2011

Figure 4 : Proportion des IDE par mode d'exercice en Ile-de-France en Décembre 2021



Source : ADELI 2021

Figure 5 : Evolution des effectifs d'IDE en IDF selon le mode d'exercice



Source : ADELI 2011/2021

D. Formation : augmentation des quotas de formation

L'arrêté du 13 juillet 2021 fixant le nombre d'étudiants à admettre en première année d'études préparatoires aux diplômes d'Etat d'infirmier au titre des années universitaires 2021-2022 et 2022-2023

- 6591 en 2021-2022
- 7116 en 2022-2023

Pour l'année universitaire 2022-2023, le Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIF) a autorisé l'ouverture de 6781 places. 335 places ne pourront être ouvertes pour des raisons principalement liées aux locaux et aux difficultés à recruter des formateurs. En moyenne, le taux de diplomation varie entre 94% et 95,5%.

Tableau 2 : Effectifs et pourcentage de diplômés du DEI et taux de fuite en Ile-de-France entre 2016 et 2021

DEI	TOTAL DIPLÔME (CI + CAE)			INSCRIPTIONS ADELI Ile-de-France		
	Nb candidats inscrits	Nb diplômés	% diplômés	Nb exerçant en IDF (inscriptions ADELI)	% exerçant en IDF	Taux de fuite des diplômés
2016	5 357	5 047	94,20%	3 423	76,90%	23,10%
2017	5 329	5 020	94,20%	3 384	77,44%	22,56%
2018	5 280	4 978	94,30%	3 385	80,33%	19,67%
2019	5 020	4 748	94,60%	3 251	84,14%	15,86%
2020	5 454	5 160	94,60%	3 031	85,89%	14,11%
2021	4 686	4 478	95,56%	693*	86,19%	13,81%

Source : DRIEETS et ADELI 2016/2021

*Données 2021 : Le chiffre des inscriptions au fichier ADELI, s'explique par le changement de l'inscription des infirmiers du fichier ADELI au fichier RPPS

Concernant la formation des IDE, il apparaît que les effectifs de candidats inscrits augmentent légèrement entre 2016 et 2020 et diminuent faiblement en 2021. On passe de 5047 IDE diplômés en 2016 à 4478 en 2021. Cette augmentation globale sur 4 ans résulte cependant d'une forte augmentation en 2020, puisque les effectifs d'IDE diplômés diminuent progressivement entre 2016 et 2020. Cette augmentation est due à l'arrivée de Parcoursup en 2019 et donc à l'augmentation des places d'accueil. On passe ainsi de 4748 diplômés en 2019 à 5160 en 2020. Le pourcentage de diplômés sur le total des candidats inscrits reste stable sur cette période, à 94% et tend à augmenter en 2021 (95%).

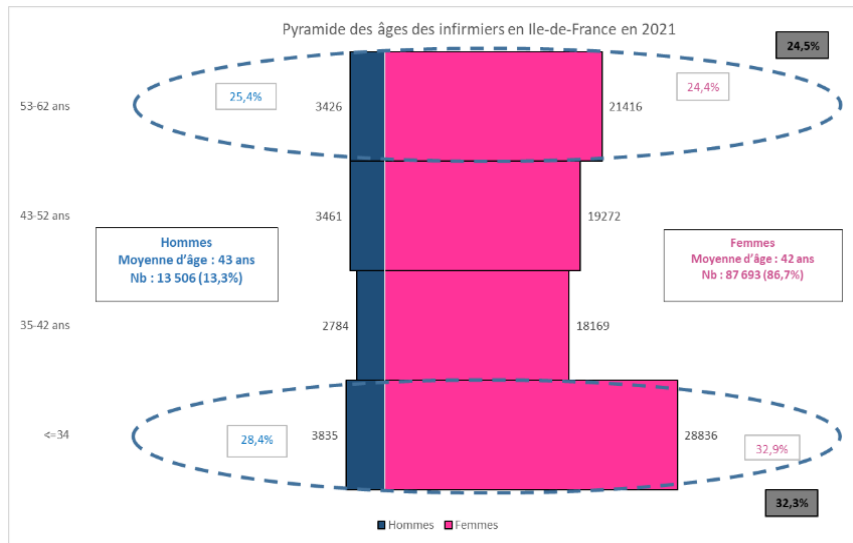
Bien que les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) aient un taux de remplissage très important grâce à la mise en place de Parcoursup, le taux de déperdition est très important (en moyenne 25%) entre la première et la deuxième année. Ce taux de déperdition est multifactoriel : méconnaissance de la formation et de la profession, stages non attractifs, etc.

E. Projections

Les IDE sont âgés en moyenne de 42 ans, 32,3% des infirmiers sont âgés de moins de 35 ans et 24,5% sont âgés de plus de 52 ans. La structure d'âge des IDE en Île-de-France est très similaire à celle en France entière

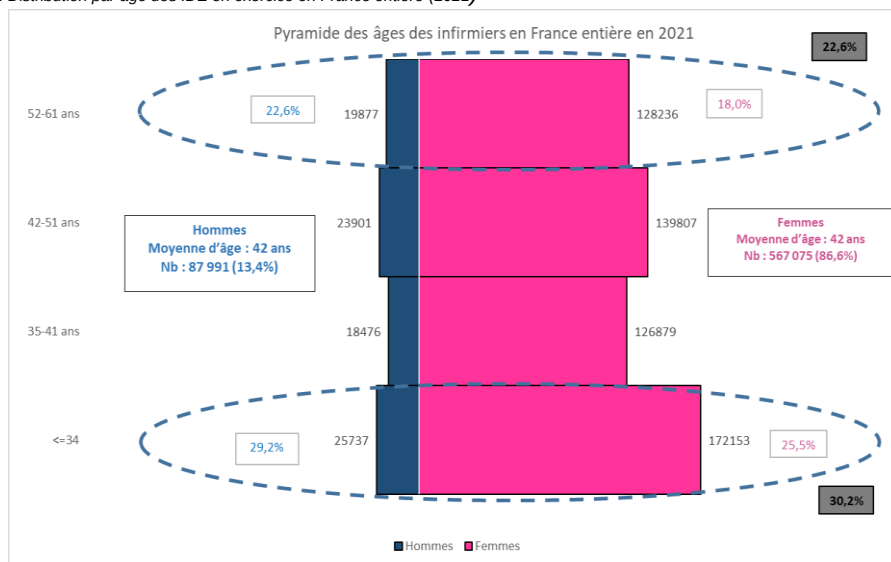
- La part des IDE âgés de moins de 35 ans en Décembre 2021, est de 32,3% en Ile-de-France 30,2% en France entière ;
- La part des IDE âgés de 60 ans et plus en Décembre 2021 est de 8% en Ile-de-France contre 6,8% en France entière.

Figure 6 : Distribution par âge des IDE en exercice en Ile-de-France (2021)



Source : ADELI 2021

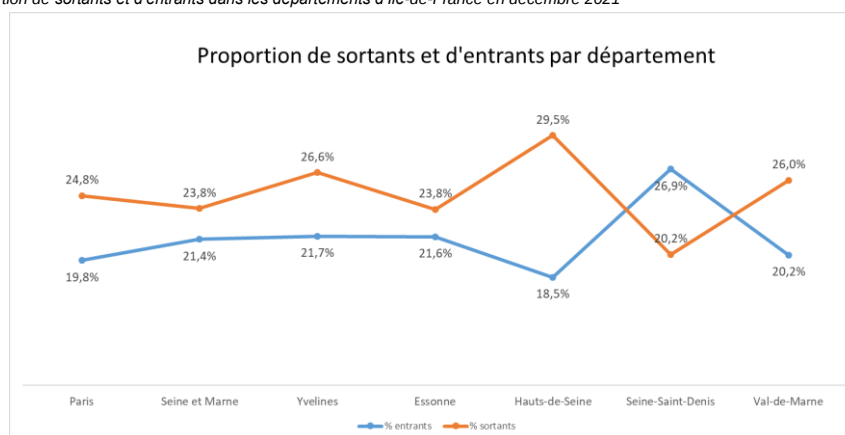
Figure 7 : Distribution par âge des IDE en exercice en France entière (2021)



Source : ADELI 2021

L'Ile-de-France enregistre une part plus importante d'entrants (les moins de 35 ans, 32,3% contre 30,2% en France entière) et de sortants (les 53-62 ans 24,5% contre 22,6%) qu'en France entière.

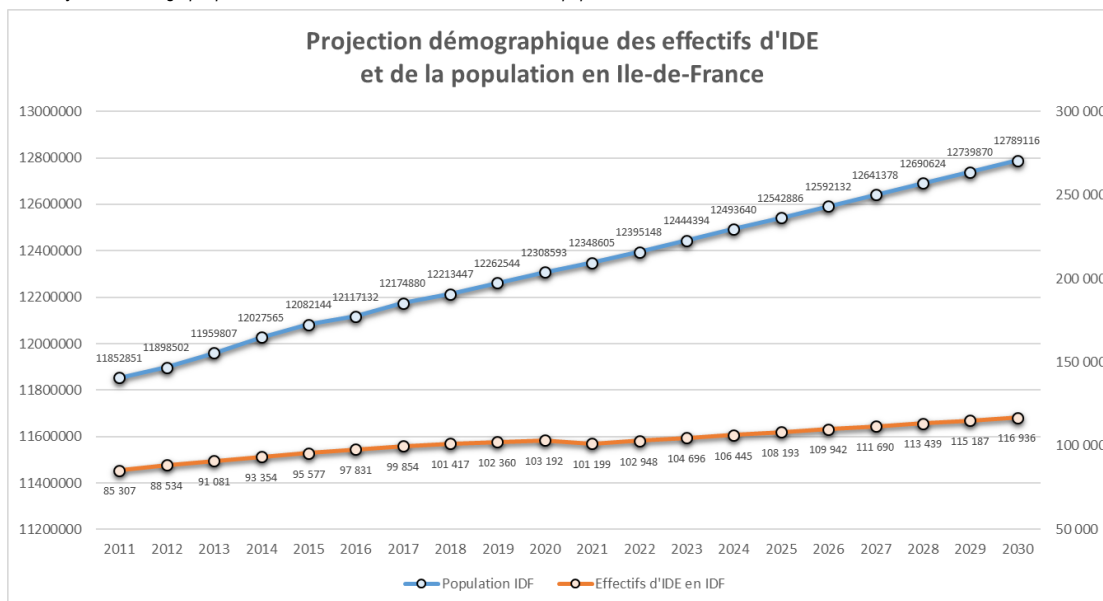
Figure 8 : Proportion de sortants et d'entrants dans les départements d'Ile-de-France en décembre 2021



Source : ADELI – 2021

La projection linéaire des effectifs d'IDE en Ile-de-France révèle une constante augmentation des effectifs pour l'Ile-de-France, avec un taux d'évolution de 37% entre 2011 et 2030.

Figure 9 : Projections démographiques des effectifs d'IDE en Ile-de-France et de la population francilienne entre 2011 et 2030



Source : ADELI 2011/2021, INSEE 2011/2021 - Projections : méthode de la régression linéaire

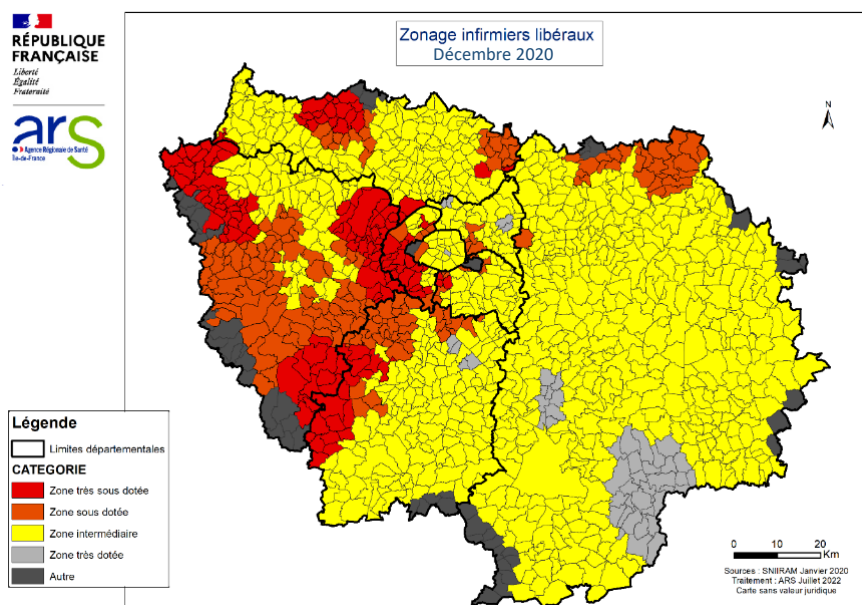
F. Mesures d'attractivité

Le zonage et les aides à l'installation

L'ARS Ile-de-France a publié en décembre 2020 au recueil des actes administratifs le zonage infirmiers permettant ainsi de définir « *les zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins, ou, dans lesquelles le niveau de l'offre est particulièrement élevé* ».

Au total, on comptabilise 147 communes en zone très sous dotée, 185 communes en zone sous dotée, 866 communes classées en zone intermédiaire et 56 communes en zone très dotée.

Carte 2 : Zonage des infirmiers libéraux – Décembre 2020



Sources : SNIIRAM

Depuis la publication du zonage, 116 contrats d'aide ont été signés dont : 5 Contrats d'Aide à l'Installation Infirmiers (CAIINF), 78 Contrat d'Aide au Maintien des Infirmiers (CAMINF) et 33 Contrat d'Aide à la Première Installation (CAPIINF) (entre 2021 et 2022) répartis dans 3 départements d'Ile-de-France. C'est dans le département des Yvelines que le nombre de contrats signés est le plus élevé sur les deux années (79% des contrats ouverts en 2021 et 81% des contrats ouverts en 2020).

Tableau 3 : Nombre de contrats par département en 2021 et 2022

Départements	CAIINF	CAMINF	CAPIINF	Total général
2021	4	67	18	89
78	2	54	14	70
91	2	6		8
95		7	4	11
2022	1	11	15	27
78	1	10	11	22
95		1	4	5
Total général	5	78	33	116

Source : Pôle RHS, DOS, ARS IDF

Contrat d'Allocation d'études (CAE)

Le dispositif du CAE mis en place depuis 2020 permet aux établissements de santé ainsi qu'aux établissements et services médico-sociaux franciliens de verser une allocation forfaitaire aux étudiants en dernière année d'études, inscrits dans les écoles ou instituts de formation en santé relevant de métiers en tension, en contrepartie d'un engagement de servir de 18 mois au sein de ces établissements.

Au total, 451 CAE ont été réalisés (soit 373 validés et 78 en cours d'instruction), sur la campagne clôturée le 31 Mars 2022. Au sein des établissements franciliens, 291 CAE (soit 65% des CAE totaux) ont été validés pour les étudiants dans les écoles ou instituts de formation en santé relevant du métier d'infirmier. Les professions d'IDE sont les formations les plus soutenues.

Tableau 4 : Nombre de contrat d'allocation d'études validés et en instruction – Bilan Campagne 2021

Formations	Total général			Proportions		
	Total	CAE validés	CAE en instruction	% Total	% CAE validés	% CAE en instruction
AS	50	45	5	11%	12%	6%
IDE	291	239	52	65%	64%	67%
IADE	8	3	5	2%	1%	6%
IBODE	0	0	0	0%	0%	0%
MERM	27	22	5	6%	6%	6%
Orthophoniste	4	3	1	1%	1%	1%
MK	17	15	2	4%	4%	3%
Sage-femme	54	46	8	12%	12%	10%
Total général	451	373	78	100%	100%	100%

Source : Pôle RHS, DOS, ARS IDF

A l'échelle départementale, c'est dans les départements du Val de Marne (85% soit 40 CAE) et du Val d'Oise (71% soit 40 CAE) que l'on retrouve le plus de CAE IDE validés contrairement au département la Seine-et-Marne (28% soit 10 CAE).

Les Infirmiers de Pratique Avancée (IPA)

L'ARS contribue au déploiement des IPA en Ile-de-France par une aide à la formation des professionnels de santé ayant le projet de devenir IPA depuis 2018. Un appel à candidature annuel financé par le Fond d'intervention régional (FIR) permet aux établissements et infirmiers libéraux de bénéficier d'une aide de 10 600 euros pour les établissements, 25 000 euros pour les centres de santé et de 40 000 euros par année de formation.

255 professionnels ont pu bénéficier de la formation master IPA depuis 2018, soit 57% du nombre total de diplômés en région Ile-de-France.

La mention Pathologies chroniques représente 52% des master IPA, suivi de la mention « Oncologie Hématologie » avec 21%, et de la mention « Psychiatrie et santé mentale » avec 19%.